

*Relations fédérales-provinciales*

niveau local savent ce qui leur convient le mieux et comment gérer du mieux possible leurs affaires.

Je dis aux centralisateurs insensibles qui considèrent le Canada comme un monolithe uniforme qu'avant d'aimer le monde et son pays, il faut aimer sa propre localité et sa province. C'est un des principes décentralisateurs du parti progressiste conservateur qui le différencie du gouvernement actuel. Tant que vous ne respecterez pas ce principe, vous continuerez à affronter les provinces, à aggraver les difficultés économiques et la désunion.

[Français]

**M. Pelletier (Sherbrooke):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur adjoint:** L'honorable député de Sherbrooke invoque le Règlement.

**M. Graftey:** Je pense que j'ai déjà dit à l'honorable député de Sherbrooke que je répondrais à sa question.

**M. Pelletier (Sherbrooke):** Mais je ne l'ai pas encore posée.

**M. Graftey:** Mais avant je voudrais me prononcer sur ...

[Traduction]

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député de Brome-Missisquoi a la parole. Il a déjà signalé qu'il répondrait volontiers aux questions à la fin de son discours. Il ne faut pas interrompre le député qui a la parole tant qu'il n'aura pas terminé son exposé.

**M. Graftey:** Nous croyons qu'il y a de nombreuses disparités régionales au Canada. A la façon dont les honorables vis-à-vis applaudissent, frappent leur pupitre et sourient, il est évident qu'ils ne se rendent pas compte de la façon d'agir du gouvernement actuel qui affronte les provinces depuis six ans. Un jour c'est l'Alberta. Un autre jour ce sera le Québec et le lendemain peut-être une autre province. Le gouvernement aime à faire croire que le pays est uniforme, qu'Ottawa a toutes les solutions et que le cabinet est imbu de sagesse.

Au lieu d'obliger la Chambre à tenir un débat sur la position fédérale ou provinciale que nous devrions adopter, les honorables vis-à-vis devraient téléphoner à leurs homologues provinciaux au lieu de poursuivre des négociations avec le premier ministre de l'Alberta comme s'il était presque un criminel étranger. Il ne faudrait pas l'insulter ni le provoquer de cette façon. Il est inutile de présenter une mesure législative de ce genre, si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources continue à appliquer sa politique arrogante d'affrontement.

[Français]

Il faut réaliser qu'ici, au Canada, nous n'avons pas une fédération, mais une confédération. Il faut respecter les droits et l'autonomie des provinces, et réaliser qu'il faut agir ensemble. Je suis bien content que le premier ministre ait présenté un tel bill à la Chambre des communes. Cependant, si l'attitude du gouvernement actuel ne change pas, ce sera un gaspillage de temps.

[M. Graftey.]

**M. Pelletier (Sherbrooke):** Le député dit ce qu'il pense, mais il ne pense pas ce qu'il dit.

[Traduction]

**M. Graftey:** En réalité, je ne compte pas de très nombreuses années de service à la Chambre. Toutefois, je suis ici depuis quelques années et quand j'entends les applaudissements des gens d'en face, je sais que j'ai touché la corde sensible.

[Français]

J'imagine que si j'avais l'occasion de causer intimement et profondément avec mes confrères de la province de Québec, je tâcherais d'établir s'ils sont vraiment d'accord sur l'attitude du gouvernement actuel envers les provinces. Allons, soyons réalistes.

**M. Pelletier (Sherbrooke):** Cela prendrait beaucoup de choses.

**M. Graftey:** Si le gouvernement actuel se rend compte qu'au Canada nous avons une confédération, il faut respecter, dans le vrai sens du mot, l'autonomie, de même que les droits des provinces. Je suis certain que le projet de loi présenté cet après-midi par le très honorable premier ministre sera une bonne chose pour le Canada et les provinces. Mais aussi longtemps que ...

● (1750)

[Traduction]

... tant que le gouvernement persistera dans son attitude de confrontation et son refus de tenir des consultations. Je répète pour la troisième ou la quatrième fois, je sais que le gouvernement tient absolument à établir les règles du débat. C'est une situation négative. Il faut prendre le parti du fédéral ou celui des provinces, et pourtant les ministériels prétendent toujours être les seuls à se préoccuper des intérêts du Canada. Je dis que je n'ai pas la même conception du Canada que le premier ministre (M. Trudeau): dès qu'il changera son attitude à l'égard des provinces, il y aura beaucoup plus d'unité réelle au pays et l'économie s'en portera beaucoup mieux.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

## LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET LA LOI SUR L'ACCISE

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

**M. l'Orateur:** J'ai dit plus tôt aujourd'hui que je reviendrais au fauteuil à 5 h 45 cet après-midi afin de traiter d'un très important rappel au Règlement soulevé antérieurement, je crois, d'abord par le député d'Okanagan Boundary (M. Whittaker) et deuxièmement par le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

La question soulevée concerne la relation entre les dispositions du bill C-40 et la motion des voies et moyens déposés par le gouvernement et adoptés par la Chambre le 2 décembre 1974. La motion décrit en ces termes le projet de taxation des bateaux:

17.11. Bateaux, autres que les navires de guerre, conçus pour être utilisés principalement par des moteurs dépassant vingt HP; et moteurs dépassant vingt HP (y compris les assemblages d'entraînement) pour bateaux ... dix pour cent. (page 232)